



www.ledavoir.com

# LE DEVOIR

Vol. XCIV N° 297

LE MERCREDI 31 DÉCEMBRE 2003

87c + TAXES = 1\$

## Les bulles du plaisir

*Des physiciens percent le pétillant mystère du champagne*

PAULINE GRAVEL  
LE DEVOIR

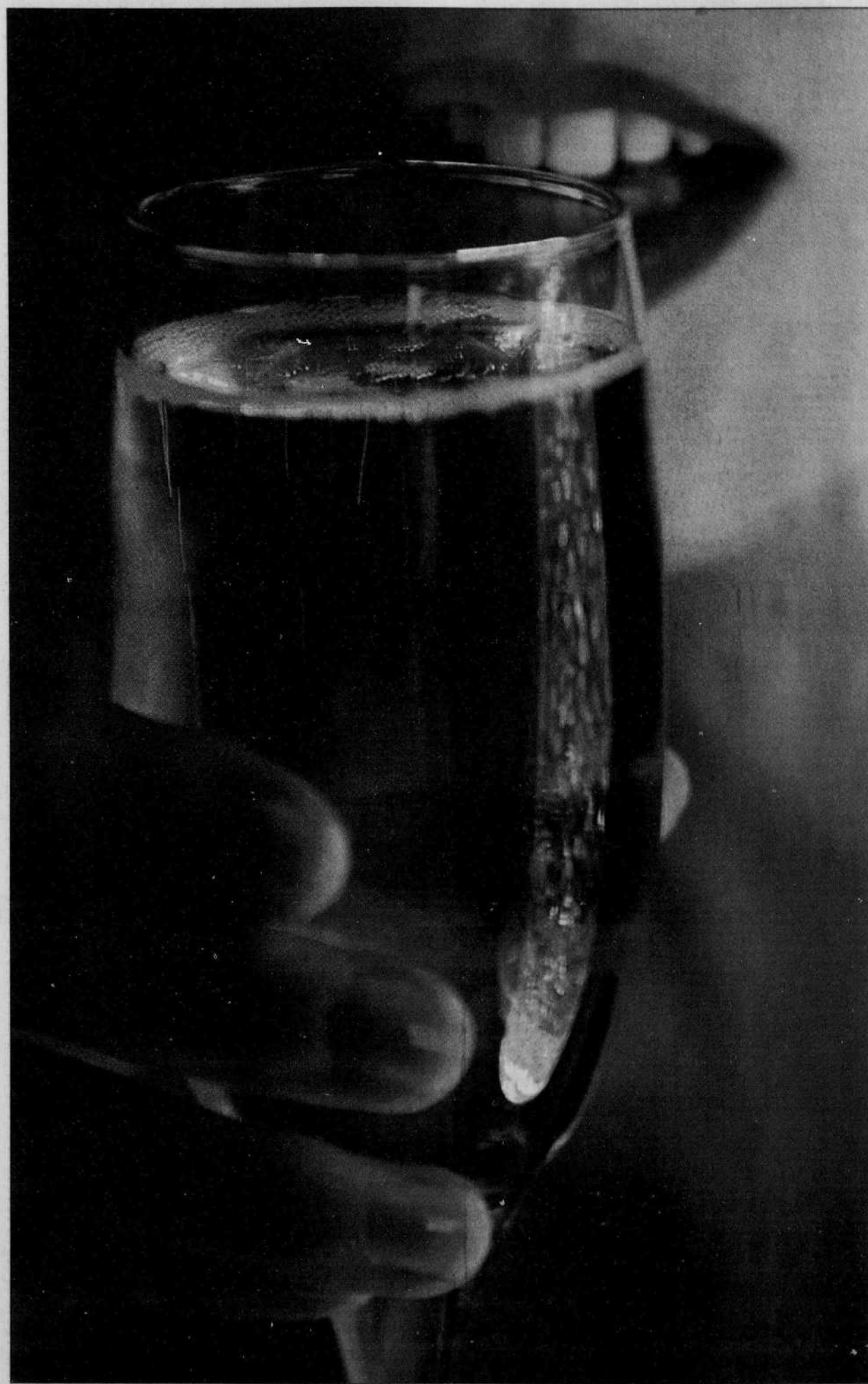
**A**lors que s'évanouira la dernière seconde de 2003, un léger *pop* retentira dans les chaudières et des millions de bulles jailliront pour saluer l'arrivée de la nouvelle année. Pour bien faire mousser l'importance de cette nuit toute particulière, on espérera que le champagne soit riche en bulles — en «bulles fines et stables», préciseront les connaisseurs — et qu'il se formera une collerette à la surface du somptueux liquide... afin d'auréoler ce passage incontournable du temps!

Dans le pays champenois, des scientifiques ont étudié ce phénomène qui met le cœur en effervescence. Ils ont raconté au *Devoir* la vie éphémère mais combien bouillonnante des bulles de champagne, de leur naissance à leur mort éclatante.

Pour que le spectacle soit grandiose, le vin doit bien sûr être frais (entre 8 et 12 degrés Celsius) et avoir été acheté il y a moins de deux ans. Les champagnes perdent 10 % de leur gaz carbonique (CO<sub>2</sub> ou dioxyde de carbone) en l'espace de trois ou quatre ans. Mais c'est avant tout des verres qu'il faut se soucier pour obtenir de magnifiques trains de bulles et une élégante collerette, nous apprennent les chercheurs.

VOIR PAGE A 8: BULLES

■ **L'art de déguster un bon champagne, page A 2**



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les jolies bulles qui participent à l'ivresse de la dégustation du champagne sont le résultat d'un processus d'une grande complexité. De nombreuses transformations s'opèrent durant les quelques minutes de leur vie festive.

## De Montréal à Bam

*Des experts québécois espèrent participer à la reconstruction de la citadelle historique*

GENEVIÈVE OTIS-DIONNE  
LE DEVOIR

**E**n quelques secondes seulement, sous la force de la secousse sismique, la citadelle historique de Bam s'effondrait sur le sol iranien. Plus de 2000 ans d'histoire venaient de s'écrouler. La communauté internationale doit-elle laisser cette œuvre architecturale à son destin ou tenter de la faire renaître? Dinu Bumbaru, secrétaire général du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et directeur général d'Héritage Montréal, doit se rendre ce week-end en Iran pour étudier la possibilité de reconstruire le site et donner un nouveau souffle de vie au monument.

VOIR PAGE A 8: BAM

■ **L'espoir de retrouver des survivants du séisme est presque nul, page A 4**

**Environnement:  
le modèle allemand (4)**

## Un Parti vert plutôt fier de lui

LOUIS-GILLES FRANÇEUR  
LE DEVOIR

Dernier d'une série de quatre articles

«**L**a politique allemande sur les énergies renouvelables est sans contredit le plus gros «success story» de l'actuel gouvernement. Elle a permis de créer, toutes filières confondues, plus de 100 000 emplois en quelques années et de positionner nos industriels au sommet du marché des exportations. On a utilisé l'an dernier plus d'acier pour construire des éoliennes en Allemagne que pour la construction navale! L'énergie solaire, qui était déclinante, fait un retour en force avec la nouvelle Loi sur les sources d'énergie renouvelable, qui lui accorde un financement suffisant pour assurer le développement de la filière!»

VOIR PAGE A 8: PARTI

### INDEX

Actualités .....	A2	Idées .....	A7
Annonces .....	B5	Météo .....	B4
Avis publics .....	B4	Monde .....	A5
Culture .....	B8	Mots croisés .....	B5
Décès .....	B5	Politique .....	A3
Économie .....	B1	Sports .....	B6
Éditorial .....	A6	Télévision .....	B7

**Le Devoir ne sera pas publié les 1<sup>er</sup> et 2 janvier. De retour samedi.**

### HAÏTI

**200 ans après l'indépendance, Aristide réclame «ses» milliards à la France**

Page A 4



Le Québec. Quel Québec?  
Jacques NADEAU [photographe] LE DEVOIR



LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

Bijouterie  
Gambard

Vente et service technique de Rolex

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876

MONTRÉAL

Tremblay perd un 18<sup>e</sup> conseillerJEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

À quelques jours du Nouvel An, le conseiller municipal Jeremy Searle réservait une petite surprise à Gérard Tremblay. Le conseiller du district de Loyola a signifié lundi au maire qu'il quittait les rangs de son parti afin de siéger comme indépendant au conseil municipal.

Pour justifier sa décision, il a évoqué l'insuffisance des budgets accordés aux arrondissements pour la réfection routière.

L'hémorragie au sein de l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM) n'était pas terminée. Le conseiller de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Jeremy Searle, est devenu le 18<sup>e</sup> conseiller à quitter l'équipe du maire en 2003.

Lors d'un entretien téléphonique hier, le conseiller s'est dit préoccupé par l'état des rues et des trottoirs dans son arrondissement. Selon une étude effectuée

par une firme d'ingénieurs, des investissements de 11 millions par année pendant trois ans — et de six millions pour les années suivantes — seraient nécessaires pour maintenir ces infrastructures à un niveau acceptable, a-t-il précisé. Or, l'arrondissement ne disposera que d'un budget de 1,02 million pour l'année 2004 et de 547 000 \$ l'année suivante. «C'est insuffisant», a fait valoir M. Searle.

Au cours des dernières semaines, le conseiller avait également manifesté quelques inquiétudes concernant ses fonctions de président de la commission des transports l'année prochaine. Le 19 décembre dernier, il avait d'ailleurs fait parvenir une lettre au chef de cabinet du maire réclamant, avant le 22 décembre, la confirmation de son rôle au sein de cette commission l'an prochain. Mais le maire, qui avait déjà annoncé son intention de remanier la composition des commissions du conseil au cours du mois

de janvier, a refusé de lui donner cette assurance.

Finalement, Jeremy Searle dit ne pas avoir beaucoup apprécié la décision du maire d'accueillir des transfuges de Vision Montréal le 12 décembre dernier. «C'est secondaire», reconnaît-il toutefois.

Mais ce n'est pas un hasard si cette démission survient quelques jours avant la fin de l'année, puis qu'en devenant indépendant, Jeremy Searle pourra se soustraire à l'obligation qu'ont les conseillers de l'UCIM de verser une contribution de 13 700 \$ au parti en 2004. Si par ailleurs le maire décide de lui retirer la présidence de la commission des transports, le conseiller verra son chèque de paye amputé de 15 000 \$ l'an prochain.

Le départ de M. Searle fait en sorte que l'UCIM se retrouve désormais avec 38 conseillers, incluant le maire et le président du conseil, Marcel Parent. Vision Montréal compte 24 élus alors que 12 conseillers siègent désor-

mains comme indépendants.

Élu pour la première fois en 1994 sous la bannière du Parti des Montréalais, dirigé par Jérôme Choquette, Jeremy Searle était devenu indépendant quelques mois plus tard, puis réélu en 1998. Il avait longuement hésité avant de se joindre à l'équipe de Gérard Tremblay lors de l'élection de 2001.

Parfois dissident au sein de l'UCIM, M. Searle s'était opposé au virage à droite au feu rouge à Montréal et à l'adoption d'un projet pour permettre la construction d'un mausolée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Plus récemment, il avait menacé de ne pas appuyer l'adoption du budget 2004 de l'administration Tremblay-Zampino. En juin dernier, il s'était également retrouvé dans l'embarras à la suite de commentaires controversés émis lors d'un conseil d'arrondissement au sujet du déplacement de matchs de soccer. La Ligue des Noirs l'avait alors accusé d'avoir fait preuve de racisme.

Conseil de la souveraineté

## Le Québec est dirigé par un gouvernement qui veut l'affaiblir, affirme Gérard Larose

ALEXANDRE  
ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

Les plus récentes politiques du premier ministre Jean Charest ont été adoptées pour que l'État québécois s'ajuste au fonctionnement d'un fédéralisme de plus en plus centralisateur, a déclaré hier le président du Conseil de la souveraineté du Québec, Gérard Larose.

«Ce gouvernement vient d'ailleurs et il s'inspire du même courant anglo-saxon qui s'est déployé avec force en Ontario et en Alberta», a dit M. Larose lors d'une conférence de presse où il a fait le point sur la question nationale du Québec et tracé les grandes lignes de l'action du tout nouveau Conseil de la souveraineté du Québec (CSQ), pour l'année qui vient.

Les huit lois — dont celle qui modifie le Code du travail pour permettre la sous-traitance — adoptées en catastrophe plus tôt ce mois-ci auront des répercussions majeures sur les assises que la société québécoise s'est données depuis 40 ans, croit M. Larose. «Le Québec est trop grand pour M. Charest et il essaie de couper tout ce qu'il peut pour le faire rentrer dans la boîte canadienne», a dit l'ancien chef de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Martin aussi

Gérard Larose n'a pas été tendre non plus envers le nouveau premier ministre du Canada, Paul Martin, qu'il soupçonne de vouloir envahir les champs de compétence des provinces, notamment à travers ses re-

lations avec les villes. Malgré un changement de style à Ottawa, le président du CSQ ne croit pas à un changement d'attitude concernant la question constitutionnelle et la place du Québec dans le fédéralisme. «Avec les Chrétien et Dion, tous les coups fourrés étaient permis, alors qu'avec Paul Martin, nous allons continuer à nous faire fourrer mais avec élégance», a dit M. Larose.

«Ce gouvernement s'inspire du même courant anglo-saxon qui s'est déployé avec force en Ontario et en Alberta»

Au cours de l'année 2004, le Conseil de la souveraineté se propose d'augmenter sa présence pour que le débat sur la souveraineté ne soit pas l'exclusivité des partis politiques. «Nous avons plus de liberté que les partis politiques pour aborder certaines questions», a dit M. Larose, précisant qu'une soirée-débat se tiendra en janvier sur le thème de la souveraineté et des communautés ethniques. Questionné sur la pertinence de ce thème, M. Larose est demeuré vague, n'arrivant

pas à préciser s'il s'agissait d'un enjeu important pour la souveraineté. «C'est un sujet divisif lorsqu'il est récupéré par les fédéralistes», a-t-il toutefois expliqué.

Lancé au cours de l'année 2003, le CSQ est un organisme sans but lucratif qui se propose de stimuler l'idéal de souveraineté dans la population québécoise. Ni fédération d'organismes, ni organisation parapluie ou d'arbitrage, le Conseil accueille des personnes et non des groupes, à titre individuel et sur une base bénévole.

■ Des extraits d'un texte de Gérard Larose sont publiés en page A 6

Logement

## Le Nouvel An des hausses de loyers

LE DEVOIR

Certains envisagent la nouvelle année sous l'angle des résolutions. Mais pour le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), les premiers jours de 2004 doivent plutôt être abordés avec prudence et attention par les locataires de la province qui, avec le Nouvel An, devraient à nouveau être confrontés à des hausses de loyers abusives, a prévenu le groupe hier.

«Les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement montrent que les loyers augmentent de manière significative dans toutes les localités touchées par la pénurie [de logements] depuis trois ans», a expliqué le

RCLALQ qui conseille aux locataires d'adopter une résolution pour 2004: refuser toute augmentation abusive lors du renouvellement de leur bail. Les avis de hausse de loyer doivent être envoyés à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, selon les termes de la loi. Les locataires ont alors un mois pour refuser l'augmentation, se tourner devant la Régie du logement pour contester la hausse ou signifier leur intention de déménager. Or, pour «ralentir l'actuelle flambée des coûts des loyers», le RCLALQ souhaite qu'en 2004, un plus grand nombre de locataires exerce leur droit de refuser une hausse anormale de leur loyer.

Le groupe communautaire propose aussi, avant de répondre aux propriétaires, d'attendre les indices d'augmentation de loyer que la Régie doit publier le 22 janvier prochain. «Il n'y a pas de taux unique [pour les augmentations], poursuit le RCLALQ, les augmentations se calculent cas par cas» et les indices servent à moduler la hausse, en fonction du type de chauffage, par exemple.

Craintes de représailles

À Montréal, les loyers ont augmenté de 4,2 à 5,5 % dans les trois dernières années. En raison de la pénurie, plusieurs locataires acceptent des hausses même si elles sont parfois abusives, a constaté le RCLALQ, «par crainte de mauvais rapports [avec le propriétaire] ou de représailles», ajoute-t-il. A preuve, depuis deux ans, sur les quelque 130 000 logements locatifs du Québec, 1 % à peine ont vu leurs loyers fixés par la Régie du logement. Un nombre éminemment bas au regard du parc toujours croissant d'appartements touchés année après année par des hausses plus que généreuses, conclut le regroupement.

## Nids-de-poule à gogo



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LES AUTOMOBILISTES circulant dans les rues de Montréal ne sont pas les seuls à plaindre du danger que représentent les nombreux nids-de-poule qui percent l'asphalte. Demandez à Mathieu Frey, malheureux cycliste qui n'a pu éviter hier l'obstacle sur la rue Notre-Dame, près d'Atwater.

TEXAS

## La police pour les élèves en difficulté

Les écoles texanes préfèrent appeler la police plutôt que de recourir à des services spécialisés

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Autre pays, autres mœurs: au Texas, les écoles sont accusées de répondre aux manifestations d'enfants en difficulté en... appelant la police, se soustrayant du coup à leurs responsabilités envers cette clientèle particulière.

Le recours aux forces policières pour maintenir des élèves handicapés ou aux prises avec des troubles de comportement est devenu à ce point fréquent dans certaines écoles texanes que le Centre pour la loi et l'éducation, basé à Washington, se préoccupe du dossier et propose des stratégies pour poursuivre les commissions scolaires (school districts) lorsque cela se produit, rapportait cette semaine le *Houston Chronicle*.

Poursuite

Les parents d'un enfant atteint du syndrome de la Tourette — un trouble neurologique caractérisé par des mouvements musculaires involontaires et l'émission de mots incontrôlables — ont ainsi déposé une poursuite judiciaire récemment devant la cour fédérale, accusant l'école secondaire Stratford, située à Houston, d'avoir appelé la police pour un incident impliquant leur enfant de 10 ans.

À l'époque, en octobre 2001, le jeune Matthew avait violemment jeté son sac sur son pupitre, brisant le meuble et déclenchant du coup une série d'événements qui n'ont pas encore été entendus en cour. Alors que l'enseignant prétend que l'enfant a délibérément détruit la propriété de l'école — ce qui a justifié le recours aux policiers —, les parents allèguent que le geste de leur enfant était involontaire à cause de sa condition particulière et accusent les policiers d'avoir frappé l'enfant à plusieurs reprises, le blessant au visage, au genou et au pied.

Cette affaire s'ajoute à une série de poursuites judiciaires du genre entendues dans les cours texanes, mettant en scène écoles et enfants en difficulté, par exemple de jeunes autistes. Les spécialistes s'entendent pour pointer le Texas comme un État «problème» où les écoles semblent se dérober à leurs responsabilités vis-à-vis de cette clientèle particulière aux besoins importants en «criminels» leur comportement. Une modification légale aux dispositions de la Loi sur les invalidités, votée

en 1997, semble avoir donné le feu vert aux écoles pour rapporter des «crimes» commis par des élèves ayant des troubles de comportement, qui ne répondent pas toujours aux méthodes disciplinaires traditionnelles de la même manière que les autres enfants.

«Les écoles trouvent parfois plus facile d'appeler la police que de respecter des programmes spécialisés et chers exigés par les lois fédérales pour chaque enfant handicapé», explique au quotidien de Houston Eileen Ordover, une avocate liée au Centre pour la loi et l'éducation.

Opération policière controversée

Aux États-Unis, l'entrée des forces policières dans les murs de l'école défraie la manchette plus souvent que de notre côté de la frontière: début novembre, une école secondaire de Goose Creek, en Caroline du Sud, a été le théâtre d'une opération policière controversée qui elle aussi se transporterait devant les tribunaux. Un commando-surprise destiné à trouver de la drogue a permis l'entrée de plusieurs policiers armés dans l'école, qui ont menotté des élèves couchés sur le sol.

Si 107 élèves ont ainsi été pris par surprise, les policiers, eux, sont repartis bredouilles, sans avoir trouvé le plus petit gramme de drogue ni arrêté le moindre suspect. Comme le rapportait le *New York Times* au début de décembre, la totalité de l'incident a été capté par les caméras de surveillance de l'école.

Furieux, des parents ont déposé à la mi-décembre une poursuite devant la cour fédérale de Charleston, au nom d'une vingtaine de ces élèves âgés de 14 à 18 ans. Tant la police que les administrateurs scolaires sont accusés d'avoir violé les droits des élèves par une «fouille illégale» qui a «terrorisé» les jeunes. La poursuite détaille le déroulement de l'opération et accuse les policiers de s'être ainsi cachés dans des placards, des cages d'escalier et des bureaux pour sortir brusquement lorsque les couloirs se sont emplis d'élèves, peu avant 7h le matin.

La police s'est défendue en affirmant avoir été informée d'un trafic important de drogue dans l'école, mais l'American Civil Liberties Union, qui représente les plaignants, affirme que les policiers ont dirigé leurs armes vers les élèves «et ont traité des enfants innocents comme des criminels endurcis».



Gabriel de Mun

Un conclave de six mois

L'élection de Benoît XIV

Un sujet qui est dans l'air.

128 pages — 14,95 \$

Les Éditions

GUÉRIN

(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

ROLEX  
Datejust  
en acier et  
or jaune 18 carats.

Bijouterie  
Gambard  
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE  
(514) 866-3876

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### BAM

SUITE DE LA PAGE 1

M. Bumarbu veut aller sur place pour analyser l'état des lieux et discuter avec les autorités iraniennes des différentes possibilités qui s'offrent pour reconstruire ce joyau d'architecture, façonné par des années d'histoire. Pour financer la reconstruction du site, l'ICOMOS souhaite organiser une vaste campagne internationale dans les prochains mois. «Évidemment, cette campagne ne doit aucunement entrer en concurrence avec les actions humanitaires et c'est très important pour nous», précise M. Bumarbu.

La citadelle de Bam est l'un des sites historiques les plus célèbres d'Iran. D'une taille imposante, elle reflète les cultures des différentes communautés qu'elle a abritées au cours de ses deux millénaires d'existence. Elle était également le plus important édifice en terre séchée au monde. Le gouvernement iranien avait d'ailleurs l'intention de proposer l'inscription de Bam sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, a annoncé samedi dernier que l'organisme était prêt à fournir aux autorités iraniennes toute l'assistance possible pour restaurer le patrimoine culturel de la ville. L'organisme onusien a déjà débouqué 25 000 \$ en fonds d'urgence pour l'établissement d'un camp de spécialistes à Bam. L'Italie et l'Égypte ont annoncé de leur côté qu'elles souhaitaient contribuer financièrement à l'effort de reconstruction.

Des équipes professionnelles iraniennes travaillent déjà sur le site pour amorcer la stabilisation des endroits qui ont survécu au séisme. «Sur les quelques images de la citadelle que nous avons reçues, les murailles ne sont pas toutes effondrées. Mais nous devons nous rendre sur place pour mesurer l'envargure des dégâts», explique M. Bumarbu.

Cette première mission de reconnaissance permettra à l'ICOMOS de voir quelles sont les priorités dans la reconstruction. L'organisme souhaite également vérifier s'il est réaliste de vouloir reconstruire



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

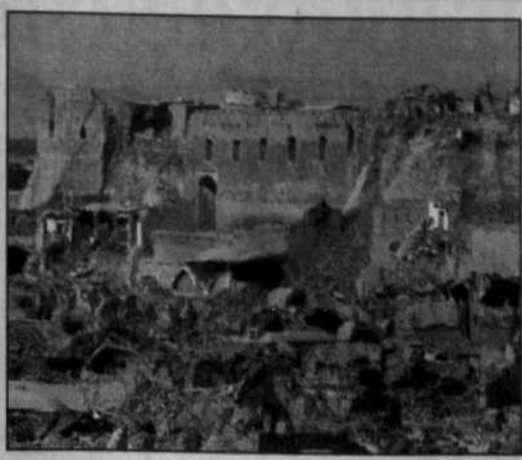
Le réalisateur iranien Shahram Golchim projette de tourner un documentaire à Bam.

entièrement la citadelle. Le projet pourrait se limiter à la restauration de certains endroits pour faire naître, à tout le moins, des parcelles de ce vestige de l'histoire.

Les membres de l'ICOMOS doivent se rencontrer à la mi-janvier pour déterminer leur plan d'action. L'organisme souhaite travailler en collaboration étroite avec l'UNESCO et les autorités iraniennes pour s'assurer d'avoir en main l'ensemble des informations nécessaires à la reconstruction du site.

M. Bumarbu précise toutefois que l'architecture ancienne de la citadelle est très bien documentée et que le site été visité dans le passé par de nombreux experts. Trois semaines avant le séisme, une équipe de spécialistes en architecture de terre de l'ICOMOS s'était même rendue sur les lieux pour étudier le monument. «Nous avons une expertise dans ce domaine très aguerrie et le site nous est familier», explique-t-il.

Il ajoute cependant que la reconstruction, «c'est une œuvre qui peut aussi être un désastre et il faut être prudent. Nous allons prendre le temps de bien étudier les lieux avant de commencer les travaux».



REUTERS

Des spécialistes québécois pourraient prendre part à un éventuel projet de reconstruction.

### Un lieu riche en histoire

La ville de Bam se trouvait autrefois sur la route de la soie, entre l'Inde et l'Arabie Saoudite. Comme elle était le seul oasis de verdure et de fraîcheur dans le désert, plusieurs voyageurs s'y arrêtaient et décidaient parfois d'y rester pour profiter de ses richesses. La ville s'est ainsi développée et la citadelle est apparue il y a 2000 ans.

Quand les musulmans ont envahi la ville au XIV<sup>e</sup> siècle, ils ont construit deux mosquées et un palais dans l'enceinte protégée par les murailles. «Plusieurs bâtiments, de styles variés et construits dans des matériaux différents, se sont ajoutés à la citadelle au cours de ses 2000 ans d'existence. Le site est un témoin historique qui a une valeur documentaire exceptionnelle», déclare Mehdi Ghafouri, commissaire à la Commission des biens culturels du Québec et architecte. M. Ghafouri est également membre de l'ICOMOS.

Cette richesse historique complique cependant la reconstruction du monument. «Quelle période de l'histoire choisit-on? Quelle architecture? Quel matériau utilise-t-on? C'est très délicat», estime M. Ghafouri.

Il faut s'assurer de conserver l'authenticité du site.» Selon lui, il faudra plus de dix années de travail aux spécialistes pour reconstruire le site.

M. Ghafouri veut organiser à Montréal des soirées culturelles pour financer le projet de l'ICOMOS. L'argent récolté servira aussi à acheter des livres aux enfants victimes du séisme pour qu'ils puissent continuer à étudier. «Nous voulons faire notre part pour aider ces gens et nous allons probablement travailler aux côtés de l'UNICEF», explique-t-il.

### Un documentaire sur la ville de Bam

L'acteur et réalisateur iranien Shahram Golchim a côtoyé autrefois les habitants de la ville de Bam et s'est émerveillé devant la beauté de la citadelle. «C'était un lieu fantastique. L'architecture ancienne révélait le talent des personnes qui avaient travaillé au cours des 2000 dernières années pour construire la citadelle», relate avec nostalgie M. Golchim.

À l'âge de 22 ans, en 1978, M. Golchim jouait le rôle d'un cavalier dans le film *Le Désert des Tartares*, tourné en partie dans la citadelle. Le film raconte, entre autres, la crainte d'officiers, logeant dans la citadelle, d'être attaqués par les Tartares. L'ennemi ne se présente toutefois jamais. «Les Tartares n'ont pas détruit la citadelle dans le film. Mais, aujourd'hui, la nature et Dieu ont eu raison de cette œuvre architecturale.»

M. Golchim veut partir de cette métaphore pour aller tourner un documentaire à Bam. «Je veux rencontrer les familles, les femmes et les enfants qui ont souffert à cause du séisme et montrer au monde entier que le gouvernement est responsable de tous ces morts», raconte le réalisateur. Selon lui, le régime iranien a contribué au désastre humain en n'aidant pas les habitants pauvres du pays à solidifier leurs demeures d'argile.

Avant d'entreprendre son documentaire, M. Golchim doit toutefois trouver le financement nécessaire. Il compte cependant faire toutes les démarches possibles pour mener son projet à bien. «Les habitants de 200 villages sont encore menacés aujourd'hui par d'éventuels tremblements de terre. Je veux dénoncer dans mon documentaire cette réalité et faire en sorte que de tels drames ne se reproduisent plus», affirme M. Golchim.

### BULLES

SUITE DE LA PAGE 1

Si les flûtes sont immaculées, aucune bulle ne viendra animer le fin liquide une fois que sera disparue la première mousse générée lors du versement. Car les bulles ne naissent pas spontanément, elles ont besoin de particules de poussière et de cristaux de tartre déposés à la surface du verre pour prendre vie.

Une bouteille de champagne contient environ 10 grammes de gaz carbonique dissous, lequel est apparu lors de la deuxième fermentation alcoolique que l'on induit par l'ajout de sucre dans le vin déjà chargé en levures alors qu'il se trouve en bouteille et entroposé en cave. Lors de cette étape que l'on appelle la prise de mousse, la pression à l'intérieur de la bouteille augmente et atteint six fois celle de l'atmosphère, d'où la nécessité d'avoir recours à des bouteilles très résistantes.

L'ouverture de la bouteille provoque une chute soudaine de pression, cassant du coup l'équilibre thermodynamique qui maintenait le dioxyde de carbone à l'état dissous, explique le physicien Gérard Liger-Belair, du laboratoire d'œnologie de la faculté des sciences de l'Université de Reims en France. Pour recouvrir un nouvel équilibre, le champagne doit évacuer une partie du gaz carbonique qui se retrouve alors en excès dans le liquide. «Le CO<sub>2</sub> dissous n'a qu'une envie, c'est de passer en phase gazeuse», dit-il. Ainsi, lorsque la bouteille est débouchée et le champagne versé dans les coupes, une bonne partie s'échappe par diffusion à l'interface entre le vin et l'air.

Le gaz carbonique parvient aussi à s'échapper sous forme de bulles, qui n'apparaissent toutefois que si de petites poches d'air sont déjà emprisonnées dans des particules de poussière ou des cristaux de calcaire qui adhèrent à la paroi du verre. Généralement

creuses et hydrophobes (qui n'aiment pas l'eau), les fibres de cellulose provenant de l'air ambiant (et notamment de nos vêtements) et du torchon qui a servi à essuyer les verres ne se laissent pas envahir par le liquide lorsque le champagne est versé dans la flûte, précisent Bertrand Robillard, chimiste organicien au laboratoire de recherche de Moët & Chandon, et Gérard Liger-Belair. Ces fibres de cellulose piègent alors de petites poches d'air ambiant qui vont aspirer le CO<sub>2</sub> dissous dans le liquide. À mesure que les molécules de dioxyde de carbone s'engouffrent dans ces cavités gazeuses, la poche grossit. Vient un moment où elle est si volumineuse que la force d'Archimède l'emporte sur les forces d'attachement et une bulle se décroche. Un petit volume d'air demeure néanmoins emprisonné dans la particule et continue d'attirer le CO<sub>2</sub> dissous qui subsiste dans le vin, permettant ainsi au phénomène de se perpétuer et de générer un splendide train de bulles. Trois minutes après que le champagne a été servi, certaines particules émettent plus de 30 bulles par seconde.

Tandis que la bulle monte vers la surface, elle continue de jouer son rôle d'aspirateur, souligne le physicien. Elle capte donc du gaz carbonique dissous tout au long de son ascension, et se gonfle peu à peu. À mesure que sa taille s'accroît, sa vitesse s'accroît. À leur décollage, les bulles mesurent une dizaine de microns et franchissent environ un millimètre par seconde. Quand elles arrivent à la surface après une course de 10 cm, leur vitesse peut atteindre 20 cm/s et leur taille, 500 microns.

Un certain nombre de bulles éclatent dès qu'elles parviennent à la surface du liquide. D'autres auront une longévité plus grande, pouvant s'élever sur quelques secondes, grâce à la collaboration de macromolécules présentes dans le vin. Prenant le plus souvent la forme de protéines, ces molécules qui proviennent de la baie de raisin aiment plonger une partie de leur corps dans un liquide et l'autre dans un gaz à la manière d'un iceberg. En raison de cette double

affinité pour les phases liquide et gazeuse, elles cherchent à se fixer à l'interface entre un liquide et un gaz, une configuration qu'offrent les bulles. Dites tensioactives, ces macromolécules diminuent la tension de surface et rendent ainsi la peau des bulles plus solides, soulignent les deux chercheurs. «Grâce à elles, le film de la bulle s'amincit moins vite. Et en leur absence comme dans une eau gazeuse, le film est très peu durable, il se rompt en quelques dixièmes de secondes à peine», note Gérard Liger-Belair.

Particulièrement abondantes dans la bière qui en contient un gramme par litre — tandis que le champagne en renferme 100 fois moins —, les macromolécules contribuent à la formation de cette écume solide, compacte et durable sur la boisson mûlée qui contraste avec l'éphémère mousse du champagne. «C'est justement parce que les eaux gazeuses sont dépourvues de toute molécule tensioactive que leurs bulles éclatent dès leur arrivée à la surface du liquide et qu'elles ne forment jamais de collerette», rappelle le chercheur de l'Université de Reims.

«Juste après qu'on a versé le champagne, les bulles seront très nombreuses à éclater, ajoute-t-il. Mais à mesure que les minutes passent, leur durée de vie s'allonge car, en migrant vers la surface, les milliers de bulles à avoir défilé ont remonté toutes les molécules tensioactives qui se trouvaient dispersées dans le vin. Le phénomène est clairement visible au bout de dix minutes, à condition qu'on ne boive pas le champagne bien sûr!»

Les bulles qui survivent grâce à leur protection de protéines sont rapidement chassées vers la périphérie du verre où elles s'accroissent pour former la fameuse collerette qui confère à la flûte de champagne toute son élégance. En fait, le liquide n'est pas parfaitement plat dans une coupe à vin, expliquent les scientifiques. Il se courbe à proximité de la paroi, formant une légère dépression avant de remonter sur les bords du verre car, pour des raisons de stabilité, celui-ci cherche à mouiller le plus possible sa surface étant donné qu'il est très hydrophile. La dépression

attire donc les bulles qui s'y trouvent piégées avant de rejoindre la peau du verre sous l'effet de la gravité qui les pousse puisque le gaz qu'elles contiennent est plus léger que le liquide.

Deux phénomènes participent à la mort des bulles de champagne. D'une part, le film de la bulle subit les assauts de la gravité, qui favorise l'écoulement du liquide qu'il renferme, et ainsi son amincissement jusqu'au point où il se casse. D'autre part, la différence de concentration en gaz carbonique entre l'intérieur des bulles et l'air ambiant (pauvre en CO<sub>2</sub>) est telle que, pour atteindre l'équilibre, les bulles doivent évacuer du CO<sub>2</sub>. Elles diminuent ainsi peu à peu de taille. Or, plus les bulles deviennent petites, plus la pression augmente en leur sein. Et cette élévation de pression chasse encore plus vigoureusement le dioxyde de carbone vers l'extérieur.

C'est au cours de la première minute qui suit l'introduction du champagne dans le verre, alors qu'un tapis de bulles couvre la surface du liquide, que la rupture de la bulle est la plus spectaculaire, prévient Gérard Liger-Belair, qui a filmé l'explosion à l'aide d'une caméra ultra-rapide captant 2000 images par seconde. «L'éclatement est un phénomène assez traumatisant qui dégage énormément d'énergie, précise-t-il. Cette énergie se dissipe sur les bulles avoisinantes qui sont fortement déformées, épousant pendant quelques centièmes de microsecondes les courbes des pétales d'une marguerite.»

Outre le spectacle qu'elles offrent à notre vue, les bulles tiennent aussi nos narines d'effluves fraîches de fleurs et d'agrumes. «Au moment où les bulles éclatent, elles projettent un brouillard de gouttelettes», affirme Gérard Liger-Belair. Ces gouttelettes ont la propriété d'être beaucoup plus concentrées en molécules aromatiques que le liquide lui-même. Typiquement, si on veut sentir un vin blanc, on doit le remuer dans le verre pour faire dégager les arômes. On ne procède pas à une telle manipulation avec un champagne car les bulles le font pour nous.»

### LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

#### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

#### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courrier [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

#### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courrier [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

### PARTI

SUITE DE LA PAGE 1

Celui qui tient ce discours assume à la fois des attributs du pouvoir et de chef de l'opposition car ses troupes, fort contestataires, font partie du gouvernement allemand! Reinhard Butikofer est le chef du Parti vert allemand, un parti qui détient quelques portefeuilles stratégiques dans la coalition formée avec le Parti social-démocrate du chancelier Helmut Schröder en 1998.

L'adoption par le Bundestag, le 25 février 2000, de la Loi sur les sources d'énergie renouvelable a non seulement amorcé un virage énergétique important mais constitué aussi le test politique pour la nouvelle coalition. Mais on oublie, explique Reinhard Butikofer, qu'elle a été rendue possible parce que le ministre de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire s'est vu confier la responsabilité hautement stratégique de la politique énergétique du pays en même temps qu'on le rendait responsable de la mise en œuvre du protocole de Kyoto.

Cette intégration environnementale, sans équivalent ailleurs en Occident, arrive trois dossiers dont les priorités tirent généralement en sens inverse ailleurs parce que, explique «Hans» Butikofer, «on refuse souvent de réformer les politiques économiques en fonction d'une véritable logique environnementale: on veut bien parler d'environnement, mais pas en tirer les conséquences, ni en payer le prix!»

Le chef du Parti vert allemand reconnaît qu'avec plus de 12 000 éoliennes dans le paysage, des réactions commencent à poindre dans certaines régions.

«Mais, dit-il, ça dépasse généralement les vieux clichés sur les oiseaux morts. Une grande partie de la population perçoit clairement que le choix n'est pas entre les éoliennes et rien du tout: on doit choisir les éoliennes d'une part ou, d'autre part, le nucléaire et le thermique avec les problèmes de santé et leurs séquelles de plus en plus visibles sur le climat. Certes, l'aspiration des campagnes déplaît à certains, mais la plupart trouvent fort esthétiques ces machines, tout comme nos grands-pères aimaient bien contempler les moulins à vent qu'on trouvait partout. L'opposition à l'éolien, qui est marginale en réalité, est cependant attisée et utilisée par les lobbies des énergies traditionnelles, qui luttent pour ne pas perdre du terrain.»

Effectivement, les énergies traditionnelles perdent du terrain. Peu pour l'instant, car les énergies renouvelables (ER) comptaient tout juste pour 2,9 % de la production énergétique allemande globale en 2002,

hydroélectricité comprise, comparativement à 12,6 % pour le nucléaire, 21,7 % pour le gaz naturel, 25 % pour le charbon et la houille, et 37 % pour le pétrole. Mais les mécanismes de la nouvelle loi visent à hausser à 4,5 % la part des ER dans le bilan global d'ici 2010 et à 12,5 % celle de l'éolien dans la production électrique, ce qui pourrait bien être dépassé avec l'insistance des verts à lancer dès 2006 la production éolienne en mer, «une façon de poursuivre nos objectifs énergétiques tout en ralentissant le développement de l'éolien sur terre parce qu'on a pratiquement développé la plupart des sites intéressants», explique le chef des verts allemands.

«Les conflits que rencontre la mise en place de la politique des ER est la preuve qu'on avance, poursuit-il. Et la dynamique industrielle n'est désormais plus monolithique car l'industrie éolienne est devenue un véritable lobby économique. Désormais, il y a des lobbies économiques qui nous donnent de l'argent! Beaucoup d'argent. C'est d'ailleurs tout un défi pour un parti qui se perçoit toujours comme un parti marginal, voire d'opposition. Ça n'a pas été étranger à notre bonne performance aux dernières élections de 2002, où on a obtenu 8,6 % du vote. Le débat énergétique est d'autant plus intense ici qu'il faudra d'ici 20 ans remplacer 50 % de tous les équipements de production énergétique: c'est l'occasion de rechoisir nos filières et de repenser, en réalité, toute la stratégie d'investissement du pays.»

Les tenants des filières énergétiques traditionnelles réagissent vertement, pourrait-on dire, au fait que la loi de 2000 oblige tous les distributeurs à acheter prioritairement — à un prix réglementé au-dessus du marché — toutes les énergies vertes disponibles. Comme elles sont de plus en plus nombreuses et abondantes, les distributeurs doivent maintenant signer des contrats d'énergie interruptibles avec leurs fournisseurs d'énergies classiques parce que ce sont ces filières qu'on doit fermer lorsque le vent est généreux.

«On voit aussi de gros consommateurs, comme les alumineries, tenter de négocier des prix à la baisse parce qu'ils jugent que le prix des ER, une fois réparti sur l'ensemble des coûts de l'électricité, les désavantage par rapport à la concurrence internationale. On les entend même dire que l'éolien fait trop de profits. Curieux qu'ils n'aient jamais dit ça des producteurs de thermique malgré les profits et avantages fiscaux accordés depuis des générations aux combustibles fossiles. Les primes aux ER, fixées par la loi, sont essentielles pour consolider les filières renouvelables sur le marché. Et, comme on le propose pour l'éolien en mer ou la géothermie, elles sont essentielles pour permettre au gouvernement de favoriser par son aide financière telle ou telle filière. Le Parti vert allemand demande de réduire légèrement les versements à l'éolien terrestre, sans ris-

quer de compromettre sa rentabilité, au profit des nouveaux parcs éoliens marins. Le gouvernement hésite et voudrait des concessions pour certains secteurs traditionnels plus proches de lui. S'ils ne veulent pas adopter nos priorités, la loi restera ce qu'elle est car on ne leur donnera pas la majorité pour la changer.»

Mais le chef du Parti vert allemand est moins fier de la performance de son parti en matière de transport où, dit-il, «on a défini des objectifs globaux, des cibles à atteindre, mais sans préciser la manière d'y arriver par secteur.»

«Toute une génération de verts qui ont combattu le nucléaire forme l'appui de base aujourd'hui de l'éolien, ajoute Reinhard Butikofer. Mais une grande partie de ces appuis disparaîtrait si le parti proposait demain matin d'imposer une limite de vitesse sur les autoroutes. La réaction serait aussi vive et émotive que si on imposait aux États-Unis une loi draconienne sur les armes à feu. Les Allemands aiment les voitures et rouler vite: heureusement, les voitures rapides ne consomment pas trop ici! Une grosse partie du problème vient du fait que le ministère des Transports n'a jamais été sous notre contrôle dans le gouvernement. Il a même été le plus souvent dominé par les éléments les plus conservateurs des sociaux-démocrates.»

Comme dans le cas de l'énergie, le secteur des transports est privatisé presque complètement. Et on exige de tous les acteurs un équilibre budgétaire, ce qu'on ne fait pas pour les énergies renouvelables. «Pour l'instant, explique Reinhard Butikofer, on fait la bataille en vue d'obtenir un équilibre entre les budgets gouvernementaux consacrés aux routes et aux transports en commun, en particulier le rail, qui a perdu 10 % de sa clientèle en deux ans pour toutes sortes de raisons.»

Mais à court terme, ajoute le chef des verts, le parti doit arriver à «concevoir une politique d'intermodalité entre tous les transports individuels et collectifs, y compris le vélo, les motos, le partage des voitures, le co-voiturage, etc. Trop longtemps, on s'est limité au traditionnel débat train-auto. Il faut concevoir un service de transports articulé, multiforme et plus efficace en réalité que l'auto. Tant qu'on n'aura pas une proposition plus avancée que celle de la voiture et qui augmente la liberté individuelle plutôt que de la restreindre, le dossier ne prendra pas l'essor qu'ont pris les énergies renouvelables. Il faut qu'on s'y attelle en postulant, contrairement à l'approche classique, que l'individualisme doit constituer la pierre angulaire de tout nouveau système de transport susceptible d'aller chercher un large appui dans la population.»

Louis Gilles Francoeur s'est rendu en Allemagne cet automne à l'invitation du gouvernement allemand.

LE DEVOIR

## LES SPORTS

Athlète masculin de l'année

## Mike Weir défait Eric Gagné

Ils ont récolté le même nombre de votes de première place

NEIL DAVIDSON  
PRESSE CANADIENNE

À chaque année qui passe, le golfeur Mike Weir hisse le drapeau canadien un peu plus haut. En 2003, Weir a écrit une page de l'histoire sportive canadienne en remportant le tournoi des Maîtres. Et les Canadiens d'un bout à l'autre du pays ont partagé la satisfaction du gaucher lorsque Tiger Woods l'a aidé à enlever le veston vert à Augusta.

Hier, le gaucher de 33 ans de Bright's Grove, en Ontario, a couronné son année mémorable en devançant le lanceur Eric Gagné des Dodgers de Los Angeles au titre d'athlète masculin de l'année décerné par la Presse Canadienne.

Weir et Gagné ont récolté le même nombre de votes de première place (43) mais Weir a obtenu deux votes de deuxième rang de plus et sept votes de troisième rang de plus. Au décompte final du scrutin mené auprès des directeurs des sports à travers le pays pour l'attribution du trophée Lionel Conacher, Weir a totalisé 208 points et Gagné 197.

La domination de Weir et Gagné au scrutin est telle que Paul Tracy, le champion de la série CART, a été relégué au troisième rang avec seulement 28 points — quatre votes de deuxième position et 20 votes de troisième place.

Seulement deux participants au scrutin n'ont pas choisi Weir ou Gagné comme premier choix. L'un a opté pour le champion du monde de plongeon Alexandre Despatie et l'autre pour l'attaquant Todd Bertuzzi des Canucks de Vancouver.

Weir, qui avait également mérité cet honneur en 2000 et 2001, re-

joint Maurice Richard comme triple lauréat du trophée Lionel Conacher, nommé en l'honneur de celui qui a été l'athlète canadien par excellence du premier demi-siècle. Seuls Wayne Gretzky (six fois) et Ferguson Jenkins (quatre fois) ont remporté cette distinction plus souvent.

« En 16 ans, ce fut le choix le plus difficile que j'ai eu à faire »

Il ressort clairement que les participants au scrutin ont longuement mûri leurs choix cette année, surtout en raison des performances exceptionnelles de Weir et Gagné. « En 16 ans, ce fut le choix le plus difficile que j'ai eu à faire », a mentionné David Langford du *London Free Press*. Bien entendu, il y a matière à débat.

« Mike Weir, c'est l'histoire de l'année dans les sports au Canada mais Eric Gagné est l'athlète de l'année », a affirmé Stu Cowan du quotidien montréalais *The Gazette*.

En plus de remporter le tournoi des Maîtres, Weir a également gagné la classique Bob Hope et l'omnium Nissan. Il a complété la saison avec des gains de 4,9 millions \$US, terminant au cinquième rang des boursiers. Il s'est qualifié pour les deux dernières rondes dans 20 des 21 tournois qu'il a disputés et il s'est classé parmi les 10 premiers dans la moitié.

Dans le cas de Gagné, il aurait remporté cet honneur haut la main n'importe quelle autre année. Le releveur, surnommé Game Over, a été irréprochable. Son gérant Jim Tracy lui a donné la balle 55 fois en fin de matches. Il a fermé la porte 55 fois.

Les frappeurs adverses ont maintenu une moyenne de seulement .133 face à Gagné, le premier releveur depuis Dennis Eckersley en 1992 à remporter le trophée Cy Young.



Le match opposant la République tchèque à la Suisse a donné lieu à du jeu robuste, hier, à Helsinki.

Championnat mondial de hockey junior

## Marc-André Fleury a des papillons dans le ventre

DONNA SPENCER  
PRESSE CANADIENNE

Helsinki — Marc-André Fleury commence à avoir des papillons dans l'estomac. Le gardien canadien est conscient de l'enjeu des prochains matches au championnat du monde de hockey junior et il lui tarde de se retrouver devant son filet. « Oui. Ça devient intéressant », a mentionné Fleury, hier.

« C'est presque comme si le tournoi commence maintenant, alors que chaque match est décisif au classement ou pourrait même être le dernier, a ajouté l'attaquant Stephen Dixon. Chaque match peut être considéré comme le 7<sup>e</sup> match en séries éliminatoires. »

Le Canada (3-0) et la République tchèque (2-1) s'affrontent aujourd'hui avec le premier rang du groupe B en jeu. Le Canada n'a besoin que d'un verdict nul pour être exempté des quarts de finale, vendredi, et le cas échéant, ne rejouera pas avant samedi en demi-finale.

Dans les matches au programme hier, les Tchèques ont vaincu la Suisse 2-1. C'est Jakub Klepis, un choix de première ronde des Sénateurs d'Ottawa, qui a marqué le but victorieux.

Les États-Unis (3-0) se sont hissés au premier rang du groupe A en vertu d'une victoire de 4-3 aux dépens de la Suède. Les Américains affrontent la Russie, mercredi, avec la première position de ce groupe en jeu.

L'entraîneur-chef canadien Mario Durocher et ses adjoints Dean Chynoweth et Jim Hulton ont dirigé un entraînement intensif, hier, désireux de ramener leurs joueurs à la réalité après un match à sens

unique contre l'Ukraine la veille.

« Nous savons ce qui est en jeu au cours des prochains jours, a reconnu le défenseur Dion Phaneuf des Rebels de Red Deer. Nous savons que si nous gagnons les trois prochains matches, nous remporterons la médaille d'or pour notre pays. Nous réalisons aussi que nous devons mieux jouer et nous le ferons. »

Le Canada a eu la vie facile à ses deux dernières rencontres, défaits la Suisse 7-2 et l'Ukraine 10-0.

Comme ces deux équipes ont offert peu d'opposition, le match initial contre la Finlande offre la meilleure indication de la façon dont le Canada réagit sous pression.

Quand le Canada a commis une erreur en défensive dans ce match, un coéquipier est rapidement venu réparer la bête, de sorte que Fleury n'a pas eu à faire la différence. L'échec-avant du Canada est efficace et l'équipe n'accorde pas facilement de longues passes.

Le trio de Anthony Stewart, Nigel Dawes et Michael Richards s'est révélé le plus efficace, obtenant sept des 20 buts de l'équipe. Les trois font bien circuler la rondelle et Stewart crée de l'espace avec de solides mises en échec.

Fleury n'a pas vraiment été mis à l'épreuve à ses deux premiers départs — un total de 43 tirs dans la victoire de 3-0 face à la Finlande et dans la victoire contre la Suisse — mais il s'attend à ce que ça change.

Il a démontré hier qu'il prenait les prochains matches au sérieux. À l'entraînement, il a frappé son bâton sur la barre transversale ou frappé la rondelle de dépit s'il concédait un but.

EN BREF

### Une première défaite à la coupe Spengler

(PC) — Le Canada, champion en titre, voudra prendre sa revanche, aujourd'hui, alors qu'il affronte le HC Davos en finale de la coupe Spengler. L'équipe suisse, grâce notamment aux deux buts de l'ex-attaquant des Maple Leafs de Toronto Jonas Hoglund, a vaincu le Canada 7-4 hier dans le dernier match du tournoi rotation pour les deux formations. Après avoir tiré de l'arrière 5-1, les Canadiens ont eu un sursaut d'énergie à la troisième période et ils ont réduit l'écart à 5-4. Mais le deuxième filet de Hoglund à 15:20 de la troisième période a mis fin à la menace. Ce match n'avait aucune signification pour les Canadiens, déjà assurés d'une participation à la finale. Mais Davos avait besoin d'une victoire pour accéder à la finale.

### Scott Walker est choisi joueur de la semaine

(PC) — L'attaquant Scott Walker des Predators de Nashville a mérité le titre de joueur offensif de la semaine dans la LNH après avoir récolté sept points, dont quatre buts, et maintenu un différentiel de plus-6 en quatre rencontres. Le gardien Michael Leighton des Blackhawks de Chicago, qui a compilé un dossier de 2-1-0 avec une moyenne de 1,00 et un pourcentage d'arrêts de .960, a pour été désigné le joueur défensif. Walker a réussi son deuxième tour du chapeau en carrière lors d'un verdict nul de 3-3 avec les Coyotes de Phoenix, le 22 décembre, et il a également marqué le premier

but de l'histoire du Glendale Arena samedi dernier à Phoenix. Walker domine l'équipe avec 12 buts et 22 points.

### Les Tigers de Detroit embauchent Jason Johnson

(AP) — Le lanceur droitier Jason Johnson a accepté une entente de deux ans qui lui rapportera 7 millions \$US avec les Tigers de Detroit. Johnson, âgé de 30 ans, a évolué à Baltimore au cours des cinq précédentes saisons. Il s'est révélé le deuxième partant le plus efficace des Orioles derrière Sidney Ponson la saison dernière, compilant une fiche de 10-10 avec une moyenne de 4,18 en 189 manches et deux tiers. Johnson, qui était devenu joueur autonome quand les Orioles ne lui ont pas offert de contrat à la date limite du 20 décembre, a effectué 133 départs en carrière dans la ligue majeure et son dossier s'établit à 36-58 avec une moyenne de 4,91 au fil des sept saisons passées avec les Orioles, les Pirates de Pittsburgh et les Devil Rays de Tampa Bay.

### Ottawa blanchit Boston

Boston (AP) — Martin Prusek a repoussé 24 tirs et Todd White a marqué un but sans aide en désavantage numérique en première période hier quand les Sénateurs d'Ottawa ont battu les Bruins de Boston 3-0. Les Sénateurs ont ainsi disputé un septième match de suite sans défaite. Ils n'ont d'ailleurs pas perdu à l'étranger lors de leurs six derniers matches. Les Bruins, qui ont dossier peu reluisant de 0-5-4 à leurs neuf derniers matches à domicile, ont été incapables de profiter de cinq avantages numériques.

HOCKEY

## ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	N	DPBP	BC	Pts
<b>Section Nord-Est</b>						
Toronto	21	7	7	3	110	92 52
Ottawa	18	10	5	3	113	76 44
Boston	14	11	9	4	91	96 41
Montréal	17	15	4	2	87	88 40
Buffalo	14	19	3	1	80	99 32
<b>Section Atlantique</b>						
Philadelphie	19	6	9	4	110	81 51
New Jersey	19	7	8	1	86	59 47
N.Y. Islanders	18	15	2	1	104	94 39
N.Y. Rangers	14	13	5	3	96	92 36
Pittsburgh	9	19	5	3	74	126 26
<b>Section Sud-Est</b>						
Atlanta	19	16	3	1	115	115 42
Tampa Bay	15	13	5	1	77	75 36
Caroline	12	14	8	2	66	81 34
Floride	12	16	8	2	82	103 34
Washington	11	22	3	1	95	116 26

## ASSOCIATION DE L'OUEST

	G	P	N	DPBP	BC	Pts
<b>Section Centrale</b>						
Detroit	22	12	4	1	126	90 49
St. Louis	21	9	4	1	91	79 47
Nashville	16	15	4	2	88	93 38
Chicago	9	19	7	3	70	102 28
Columbus	9	20	4	3	74	102 25
<b>Section Nord-Ouest</b>						
Vancouver	20	9	6	2	107	84 48
Calgary	19	10	3	3	82	70 44
Colorado	17	10	7	1	101	80 42
Minnesota	14	14	9	0	81	78 37
Edmonton	13	17	6	0	92	103 32
<b>Section Pacifique</b>						
San Jose	14	9	11	3	93	85 42
Los Angeles	16	12	5	3	99	92 40
Dallas	17	16	5	0	78	83 39
Phoenix	11	12	11	2	88	105 35
Anaheim	12	15	4	5	74	91 33

Samedi

Caroline 2 Montréal 1 (P)  
N.Y. Islanders 3 Toronto 1  
Edmonton 6 Vancouver 2  
Colorado 3 Philadelphie 2 (P)  
Buffalo 3 Washington 1  
Dallas 4 Columbus 3  
Floride 3 Anaheim 2  
New Jersey 2 Pittsburgh 0  
Tampa Bay 4 Boston 2  
Nashville 3 Phoenix 1  
San Jose 4 Los Angeles 4

Dimanche

Ottawa 5 Atlanta 2  
Calgary 2 Edmonton 1  
Chicago 3 Detroit 0

Lundi

Montréal 2 Atlanta 1  
Toronto 4 Floride 4  
Vancouver 3 Colorado 2  
Minnesota 2 Calgary 2  
Anaheim 2 Tampa Bay 0  
Boston 3 Washington 1  
Caroline 2 Buffalo 1  
N.Y. Islanders 3 New Jersey 1  
Pittsburgh 1 Chicago 0  
St. Louis 3 Columbus 2  
N.Y. Rangers 3 Phoenix 2 (P)  
Philadelphie 2 Dallas 2  
San Jose 5 Nashville 2

Hier

Ottawa 3 Boston 0  
Philadelphie 7 St. Louis 2  
Minnesota à Edmonton, 21h00.  
N.Y. Rangers à Los Angeles, 22h30.

Aujourd'hui

N.Y. Islanders à Pittsburgh, 14h00.  
Floride à Tampa Bay, 15h00.  
Washington à Buffalo, 19h00.  
Atlanta à Detroit, 19h00.  
San Jose à Columbus, 19h00.  
Anaheim en Caroline, 19h30.  
Colorado à Calgary, 20h00.  
Vancouver à Chicago, 20h30.  
Montréal à Dallas, 20h30.  
Los Angeles à Phoenix, 21h00.

Demain

Pittsburgh à Nashville, 15h00.  
New Jersey à Washington, 17h00.  
Toronto à Boston, 19h00.  
N.Y. Islanders à Ottawa, 19h30.  
N.Y. Rangers à St. Louis, 20h00.

Vendredi

Columbus à Tampa Bay, 15h00.  
Philadelphie en Floride, 17h00.  
Detroit en Caroline, 19h00.  
Anaheim à Buffalo, 20h00.  
Edmonton au Minnesota, 20h00.  
Phoenix à Dallas, 20h00.  
San Jose à Chicago, 20h30.  
Colorado à Vancouver, 22h00.

Samedi

N.Y. Rangers à Pittsburgh, 13h00.  
Atlanta à Montréal, 14h00.  
N.Y. Islanders à Boston, 19h00.  
Buffalo à Toronto, 19h00.  
Washington à Ottawa, 19h00.  
Philadelphie à Tampa Bay, 19h30.  
Columbus en Floride, 19h30.  
Anaheim à Detroit, 19h30.  
San Jose à St. Louis, 20h00.  
New Jersey à Nashville, 20h00.  
Vancouver à Calgary, 22h00.  
Dallas à Los Angeles, 22h30.

# Culture et télé pour ne rien manquer

L'AGENDA  
chaque samedi

## LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE



- ▲ comme coopérant
- ▲ comme bénévole
- ▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca